

## VAL DE SAÔNE RÉNOV'+

LE SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

### AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES DU "PETIT TERTIAIRE PRIVÉ" ET DES LOCAUX DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

C'est pour vous l'opportunité d'être conseillé par un spécialiste du bâtiment et accompagné dans vos projets de rénovation énergétique de vos locaux

#### POURQUOI AGIR ?

- Réduire la consommation d'énergie et gagner en compétitivité
- Adopter une démarche éco-responsable
- Jusqu'à 80% d'économies d'énergie sur certains postes de consommation
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre

#### QUI EST ÉLIGIBLE ?

- Les entreprises tertiaires, les artisans et les commerçants
- Avec des locaux inférieurs à 1000 m<sup>2</sup> d'après le dispositif Eco-Energie Tertiaire
- Ne sont pas éligibles les industries, les exploitations agricoles et les bâtiments publics



#### QUELLE PLUS-VALUE ?

- Une écoute objective: pas de motivation commerciale. Analyse technique des projets et recherche de solutions optimales
- Des conseils spécifiques sur le bâti, les usages et les équipements (cuisson, froid, éclairage...)
- Des informations claires sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre
- Un service financé par les intercommunalités de l'Ain, le Département, la Région et les CEE, **SANS RESTE A CHARGE POUR LE PROFESSIONNEL**
- Une expertise complète (pré-diagnostic énergie, évaluation du retour sur investissement...)

## COMMENT ?

### 2 NIVEAUX DE CONSEIL

#### ➔ Acte B1

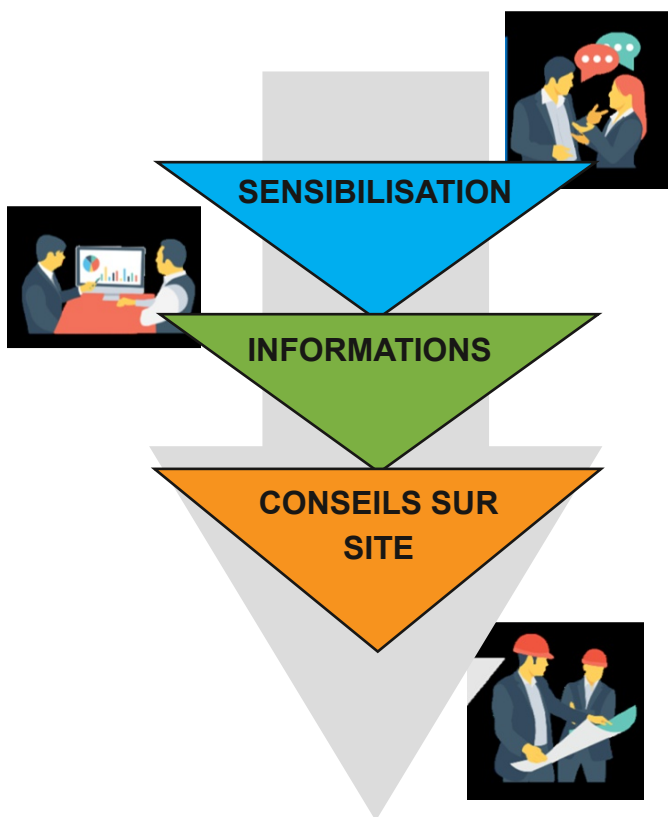
Informations de premier niveau pour préciser le projet:

- Entretien par téléphone ou lors d'un rendez-vous physique ou en visio
- Etat des lieux de la situation de l'entreprise, du projet, des motivations et des freins
- Expertise technique, financière et juridique pour construire le projet
- Compte rendu d'entretien

#### ➔ Acte B2

Conseils personnalisés sur site pour chaque étape du projet:

- Réaliser une visite sur site
- Réaliser un pré-diagnostic énergétique
- Accompagner l'appropriation du prédiagnostic par des compléments d'information
- Diriger le cas échéant vers d'autres dispositifs



## TÉMOIGNAGE

### Gîte dans le Bugey



#### Situation initiale :

Le propriétaire se questionnait sur l'installation d'une chaudière bois en remplacement de sa chaudière fioul.

Le professionnel : « Nous avons fait appel à l'ALEC 01 car nous voulions changer de chaudière. Le conseiller a apporté une vision plus globale de la performance énergétique de notre bâtiment. Il a mis en évidence le manque d'isolation sous toiture et dans les murs qui entraîne une surconsommation d'énergie et un surdimensionnement de la chaudière. »

#### Préconisations de travaux :

- Isolation de la toiture sur le plancher des combles perdus
- Modification du système de chauffage et de production d'eau chaude
- Éligible aux aides : CEE, appel à projets bois énergie Région, crédit d'impôt entreprises



**Le programme Service Public de la Performance Énergétique et de l'Habitat (SPPEH) est mis en oeuvre par l'ALEC AIN pour le compte de la communauté de communes.**

- Fiabilité: des experts adossés au réseau national FLAME
- Objectivité: rien à vendre et beaucoup à partager
- Efficience: mutualisation des coûts et mobilisation des aides

**Pour toute information, contactez l'ALEC AIN:**

**Pierre COLIN**  
p.colin@alec01.fr  
04 74 45 96 32

**Manon MAILLOT**  
m.maillot@alec01.fr  
04 74 45 91 92



avec

